

Professeur d'instrument - violon Temps non complet – 10h

Cadre d'emplois des Assistants Territoriaux d'Enseignement Artistique Principal

Organisme émetteur : Versailles Grand Parc

Localisation du poste : Site d'enseignement de Versailles et éventuellement sur autres sites d'enseignement de Versailles Grand Parc

Direction concernée

Direction culture et tourisme

Domaine d'activité

Enseignements artistiques

Service concerné

Conservatoire à rayonnement régional de Versailles Grand Parc

Catégorie du poste

Catégorie B

Poste ouvert aux

Contractuels
Titulaires

Date limite de candidature

25/05/2025

Type de poste

Poste à temps non complet

Vos missions

Missions principales

Les missions s'exercent sous la responsabilité administrative et pédagogique de la direction de l'établissement, en référence au Schéma national d'orientation pédagogique, dans le cadre du projet d'établissement, du projet d'enseignement artistique intercommunal et dans le respect du règlement intérieur.

Missions principales :

- Assurer l'enseignement du violon, au bénéfice des élèves affectés par la direction, en relation avec les enseignants PEA et AEAP de la discipline
- S'impliquer dans la transmission de répertoires divers en inscrivant son activité dans un projet collectif d'établissement et d'enseignement
- Favoriser la dynamique de groupe au sein de la classe et, en lien avec l'ensemble de l'équipe pédagogique, encourager les élèves aux pratiques d'ensemble
- Prendre part à l'organisation des études et au suivi des élèves ainsi qu'à leur évaluation et à leur orientation
- Contribuer au rayonnement de l'établissement et de l'offre intercommunale au travers des actions menées avec les élèves et/ou au titre de son activité artistique professionnelle

Missions ponctuelles

- Assurer la conduite de projets pédagogiques et culturels à dimension collective
- Diriger des ensembles à cordes
- Conduire des ateliers collectifs de sensibilisation ou d'apprentissage en lien avec des partenaires du secteur éducatif ou socio-culturel
- Prendre part à l'ensemble des missions artistiques et pédagogiques de l'établissement (encadrement des élèves lors des concerts et spectacles, évaluations et auditions, participation aux réunions et groupes de travail et aux actions de formation organisés par la direction...)
- S'impliquer dans une réflexion pédagogique relative à l'enseignement de la discipline et des aux parcours d'études proposés par la collectivité
- Assurer une veille artistique et la mise à niveau de sa pratique

Appartenance à un ou des groupes de travail :

- Département pédagogique des « cordes »
- Groupes de travail pour les examens
- Groupes de travail avec les autres professeurs selon les projets de l'établissement et/ou de Versailles Grand Parc, collectivité employeur
- Éventuellement, participation au conseil pédagogique, au conseil d'établissement, à la commission de saison artistique intercommunale et/ou à toute autre instance de concertation mise en place par l'établissement en relation avec ses partenaires.

Votre profil

Formation

- Formation artistique supérieure
- Diplôme d'État pour l'enseignement de la discipline
- Titulaire du grade d'ATEA Principal ou inscription sur liste d'aptitude
- Vie artistique professionnelle dans le domaine concerné

Expérience

Expérience dans un poste similaire appréciée

Savoir-faire

- Connaissances approfondies dans le domaine artistique enseigné
- Connaissance de l'environnement professionnel et des enjeux pédagogiques et culturels
- Capacité à instaurer et développer une relation pédagogique (en individuel et en collectif)
- Capacité à innover dans sa pédagogie
- Capacité à favoriser le parcours personnalisé des élèves
- Capacité à s'inscrire dans une dynamique générale d'établissement (champs pédagogique, artistique et administratifs)
- Grande autonomie dans la conduite des activités d'enseignement
- Activité cadrée par le projet d'établissement, le projet d'enseignement artistique intercommunal et par le schéma national d'orientation pédagogique de l'enseignement spécialisé (organisation des études, cursus, évaluation), dans le respect des règles de déontologie
- Activités définies, suivies et évaluées par le supérieur hiérarchique
- Activité pédagogique soumise au contrôle du ministère de la Culture et de la Communication

Savoir-être

- Engagement et intelligence dans la relation pédagogique
- Capacité à travailler en équipe dans des projets partagés
- Sens du service public
- Disponibilité

Conditions d'emploi

Cycle de travail

Poste au 1er septembre 2025

- 10h d'enseignement hebdomadaire
- Selon planning des cours, des réunions et des manifestations publiques.

Avantages

- Participation de la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc à la mutuelle et au contrat collectif Prévoyance
- Remboursement des frais de transport en commun à hauteur de 75%
- Possibilité d'adhérer à la Caisse d'Entraide (prestations sociales et loisirs)